

LETTRE-CIRCULAIRE A MES CHERS CONFRÈRES, LES MEMBRES DES CONFÉRENCES DE SAINT VINCENT DANS LE MONDE

Chers amis et confrères:

Comme d'habitude à cette date, et pour ma plus grande satisfaction, je reprends contact avec des milliers de confrères dans le monde qui, faisant preuve de sacrifice, se dévouent chaque jour dans la petite communauté de foi que sont nos Conférences et ce, au service des plus pauvres sur la terre. Au service de ceux qui représentent mieux que personne, le Christ, bon et paisible, qui se sacrifia pour notre salut (1).

C'est ainsi que le Président Général, au moins une fois par an, communique avec chacun de ses pairs: les confrères de toute partie du monde où la Société de Saint Vincent existe. La communication entre nous est très importante pour encourager la formation de tous les confrères et pour préserver l'indépendance de nos idées face aux différentes formes de manipulation (2). En cette nouvelle occasion qui m'est offerte, j'aimerais aborder trois sujets qui me préoccupent profondément.

Le premier d'entre eux, c'est la nécessité d'une communication entre nous: nous qui formons une grande Conférence étendue de par le monde. En général, la communication est toujours fondamentale dans toute oeuvre humaine et spécialement à l'époque actuelle. Qu'aurait été le monde si les découvertes, les inventions, n'avaient pas été communiquées? Si une partie de l'Humanité les avait gardées pour elle? Si une autre partie les avait ignorées comme si elles n'existaient pas (3)?

Pour les Conférences de Saint Vincent, il est particulièrement important, pour le service qu'elles souhaitent rendre aux plus démunis ou aux confrères, de communiquer entre elles et d'échanger leurs expériences, et que les plus actives d'entre elles, que celles qui sont capables de réaliser leurs rêves, celles qui sont les plus rapides à iden-

tifier de nouveaux domaines dans la souffrance humaine et à ouvrir de nouvelles voies dans le service, soient capables de le communiquer aux autres dans un exercice d'enseignement où prédomine la Charité (4). Pour d'autres, ce sera l'humilité d'apprendre ce qui est couronné de succès dans d'autres endroits du monde, pour éviter la douleur de tant d'individus.

Mais, si l'échange d'expériences dans le domaine concret du service aux pauvres, est extrêmement important, il l'est tout aussi sur le plan spirituel et de la pensée. Souvent, au cours de mes voyages, lorsque je relis des articles de fond de confrères vivant dans différents endroits du monde, je pense à l'utilité qu'ils auraient s'ils étaient plus connus des Vincentiens qui vivent sous d'autres latitudes. Les talents, que Dieu a octroyés à chacun d'entre nous (5), sont chrétiennement en rapport avec le service à rendre à la Communauté. Nous avons donc l'obligation de les mettre au service du reste de nos confrères, en leur donnant la plus grande diffusion possible.

Personne n'est détenteur de l'unique vérité quand il s'agit de s'occuper des plus démunis. Chaque Conférence, face à son environnement, fait preuve d'imagination pour combattre la souffrance de ceux qui n'ont pas la possibilité de choisir: les pauvres. Nous devons tâcher de faire en sorte que les résultats de ce travail, quand ils sont couronnés de succès, parviennent immédiatement à d'autres confrères qui, ailleurs, font face au même problème, mais n'ont pas trouvé de solution appropriée (6). Ceux-ci pourront alors utiliser un instrument qu'ils n'avaient pas encore découvert pour servir, de manière efficace, leurs amis qui souffrent. Douterions-nous de l'efficacité et de la nécessité de la communication?

Cependant, nous ne sommes pas nombreux à ressentir le besoin de connaître ce qui se passe ailleurs. Un des défauts les plus caractéristiques des Conférences, et que nous devons combattre,

(1) Le Fils de Dieu, dans la nature humaine unie à soi, rédima l'homme, en vainquant la mort avec sa mort et sa résurrection, et le transforma en une nouvelle créature. (cf. Gal. 6,15 ; 2 Cor 5,17) (Vatican II, Constitution Dogmatique sur l'Eglise 7,a).

(2) « Dans l'utilisation et la réception des instruments de communication, il est urgent d'avoir aussi bien un travail éducatif du sens critique animé par la passion pour la vérité, qu'un travail de défense de la liberté, du respect pour la dignité personnelle, de l'élévation de la vraie culture des peuples, à travers le rejet ferme et courageux de toute forme de monopolisation et de manipulation. (Jean Paul II, Exhortation Apostolique « Les Fidèles Laïcs » 44).

(3) « à cause de sa nature intime (se référant à l'homme), c'est un être social, il ne peut pas vivre ni déployer ses qualités sans se mettre en rapport avec les autres » (Concile Vatican II, Pastorale sur l'Eglise dans le monde 12).

(4) A.F. Ozanam (Lettre de Lyon du 27-4-1838 au C.G.I., depuis Lyon). Nous devons changer les idées, les inspirations, quelquefois les peurs et toujours les espoirs. Ces communications fraternelles (se référant au contact épistolaire), sont comme la circulation qui donne vie à la Société. (page 260).

(5) Méditer sur la parabole des talents.

(6) « Les membres du Peuple de Dieu sont appelés à une communication de biens, et les mots de l'apôtre peuvent s'appliquer à chacune des Eglises. « Le don que chacun a reçu, qu'il le mette au service des autres, comme de bons administrateurs de la grâce multiforme de Dieu (1 Pierre 4,1). »

(Concile Vatican II constitution dogmatique sur l'Eglise 13 c).

c'est la tendance à l'isolement du groupe même que nous formons, que forme chaque Conférence, comme si nous voyions chez les autres une menace plutôt que l'opportunité d'un vrai service, d'une connaissance, qu'ils nous offrent. Nous vivons trop recroquevillés sur nous mêmes, et sur nos humbles petits groupes. La page "web" de la Société, (www.ozanet.org) en témoigne. Un groupe d'excellents Vincentiens, très dévoués à la mise en page et à la maintenance de la page d'information de la Société, travaille courageusement pour maintenir un haut niveau d'information. Il y a là des références utiles pour les Conférences sans que, malheureusement, on en fasse un usage approprié.

Les Conférences, qui font part de leurs expériences pour que ces dernières soient publiées et connues des autres, ne sont pas encore très nombreuses. Nous sommes peu nombreux à entrer systématiquement dans notre page web, pour apprendre de l'expérience d'autres endroits, de même que pour mieux connaître l'Histoire de la Société elle-même. Nous sommes tous capables d'apprendre des autres et d'enseigner aux autres. Je conseillerais à chaque confrère qui en a la possibilité, de naviguer au moins une fois tous les quinze jours sur Internet, ce magnifique outil de communication, et de se tenir au courant de ce qui se passe dans la Société dans le monde entier, et d'y raconter ses propres expériences pour soulager la souffrance.

Ceux qui connaissent bien cet extraordinaire outil de communication, aideraient le reste des confrères à manipuler ces modes d'information modernes, qui deviennent indispensables pour servir les pauvres et la Sainte Eglise dans le monde actuel. Nous vivons dans une ère de communication et, la Société doit l'utiliser au service de ceux qu'elle aime et désire servir: ceux qui ont besoin de notre aide, de nos efforts et de notre dévouement, qui doit toujours rester imaginaire.

Le deuxième sujet de cette lettre-circulaire traite d'un thème qui me soucie de plus en plus, et sur lequel je suis questionné par d'autres confrères qui ont la même préoccupation: celle des oeuvres sociales Vincentiennes. C'est à dire: les oeuvres spécialisées, tels que les foyers pour personnes âgées, les crèches, les écoles, les petits hôpitaux, les résidences pour malades chroniques, les dispensaires, les académies, et tant d'autres que nous avons construites ces dernières années, seuls ou en collaboration avec d'autres Institutions, pour répondre aux besoins d'un grand nombre de nos frères qui se trouvaient dans une grande souffrance. Ce sont des milliers d'oeuvres à travers le monde Vincentien. Ce sont, sans aucun doute, toutes de bonnes oeuvres et qui font le bien. Mais, soyons clairs: dans certaines d'entre elles, il est difficile de trouver la caractéristique Vincentienne, le contact personnel et essentiel

des confrères avec ceux dont ils s'occupent, avec ceux qui sont l'objet de l'oeuvre qu'ils visitent: le contact personnel avec celui qui souffre, caractéristique de base irrévocable de l'activité de nos chères Conférences.

La Société, dans son action, a toujours eu comme caractéristique, la proximité des bénévoles, des confrères, des membres des Conférences, côtoyant la souffrance que nous essayons de soulager grâce à nos efforts. De la part des Vincentiens, le contact personnel avec celui qui souffre, la prise en charge de sa douleur, je le redis, est un signe d'identité des Conférences, et le plus précieux qui soit. Toute oeuvre qui n'encourage pas ce contact, qui n'agit pas dans la proximité des confrères et par leur intermédiaire, sera sans doute bonne et fera beaucoup de bien comme je l'ai dit plus haut mais ne sera sans doute pas aussi pleinement Vincentienne si elle ne comporte pas le contact personnel des confrères. Pour qu'elle soit Vincentienne, les confrères doivent y être impliqués directement et quotidiennement. Nos oeuvres ne peuvent jamais être laissées uniquement dans les mains du personnel salarié ou d'autres Institutions. La présence des confrères bénévoles est essentielle, et c'est elle qui donnera le caractère d'appartenance aux Conférences de Saint Vincent de Paul.

Ensuite, et en guise de conseil à nos chères Conférences qui ressentent l'inquiétude de mettre en oeuvre un travail social pour s'occuper de toutes sortes de besoins, qu'ils soient habituels ou urgents, elles doivent penser à la continuité d'un projet dans lequel elles doivent rester présentes, bien entendu aidées, si besoin est, du personnel salarié, mais tout en continuant à diriger chaque jour le service aux plus pauvres à partir du bénévolat (7). Nous ne pouvons pas permettre que nos amis les plus défavorisés passent du stade d'amis soignés et aimés, à celui d'être de simples utilisateurs portant presque un numéro, du fait d'une professionnalisation excessive de nos oeuvres. Ce n'est qu'avec la garantie de la présence des confrères, que nous serons devant une bonne oeuvre des Conférences et pas uniquement devant une bonne oeuvre.

Néanmoins, ces professionnels qui nous aident, sont absolument indispensables, et pour la grande majorité, nous recevons chaque jour de leur part, des leçons sur la bonne manière d'agir dans leur dévouement envers les plus démunis.

(7) « Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Le berger à gages, qui n'est pas le pasteur, et à qui n'appartiennent pas les brebis, voit-il venir le loup, il laisse là les brebis, il se sauve et le loup les emporte et les disperse. C'est qu'il est berger à gages et n'a pas souci des brebis » (Jean 10, 11-13).

Mais nous devons bien comprendre que ce sont là des auxiliaires du travail des confrères Vincentiens. Autrement, nous serions dans l'erreur en ce qui concerne notre tradition et notre vocation. Une bonne formule pour sélectionner ces collaborateurs salariés, et afin d'éloigner le danger d'une excessive professionnalisation dans le contact avec les amis les plus démunis, est de les sélectionner parmi les propres confrères qui, ayant travaillé bénévolement dans une Conférence et connaissant bien la philosophie de la Société, ont besoin d'un poste de travail.

Réciproquement, ce sera toujours une bonne chose que d'offrir aux salariés connaissant bien la Société du fait de leur entrée dans l'une de nos oeuvres, avec affection mais sans aucune imposition, la possibilité de faire partie d'une de nos Conférences - pourvu qu'elle soit différente de celle qui dirige l'oeuvre dans laquelle ils rendent leurs services - de sorte qu'ils puissent connaître ce que les Conférences désirent réellement de leur service aux plus pauvres.

Ce défaut, qui consiste à abandonner et à renoncer au service qui incombe aux Vincentiens, dans certaines oeuvres pour lesquelles je suis inquiet de nous voir remplacés par un personnel salarié, se reproduit aussi parfois à l'intérieur même de l'administration de la Société, ce qui inquiète beaucoup de confrères, qui partagent avec moi ce souci. Beaucoup me demandent si nous ne serions pas en train d'être dépassés par notre propre croissance. Si nous ne serions pas en train de perdre notre identité à cause d'une croissance qui parfois, disent nos confrères, dépasse nos forces de bénévoles.

En effet, la croissance spectaculaire observée dans beaucoup de nos Sociétés à travers le monde, a rendu nécessaire, dans certains cas, la création de multiples structures administratives au service de la Société. Des structures qui, pour assurer la continuité, doivent être assistées fréquemment par un personnel non Vincentien et non bénévole.

Quelquefois, malheureusement en raison de la nonchalance et du manque de dévouement de nos confrères, ces personnes, par ailleurs absolument nécessaires comme je l'ai déjà dit, prennent de plus en plus d'importance dans les administrations des Conseils, importance qui ne leur incombe en aucun cas, et qui va jusqu'à mettre en danger la philosophie de service de la Société. Les Conférences de Saint Vincent sont composées de bénévoles qui, partant d'un engagement de foi vécu au sein de leur groupe, se dévouent aux pauvres, en ayant pour base le bénévolat le plus absolu et radical. Tous les autres, le reste des collaborateurs, sont des auxiliaires nécessaires au service de ce dévouement fourni par les confrères mais, en au-

cun cas, ne devons-nous permettre qu'à cause de notre négligence, ils deviennent directeurs ou même créateurs de la philosophie sociale.

Le danger qui, aussi bien dans les oeuvres sociales qu'au sein de notre administration, inquiète nos confrères, et moi-même quelquefois, disparaîtra si nous, les confrères, respectons réellement et sérieusement nos obligations envers la Société: les membres de chaque Conférence se doivent de diriger réellement et sérieusement l'oeuvre spécialisée dont ils ont la charge; les membres des Bureaux des Conseils, qui souvent sont chargés des services administratifs, se doivent d'être pleinement responsables et d'éviter de se laisser substituer par ceux qui doivent être leurs auxiliaires. Bref, il s'agit d'amour pour la Société, de sérieux et de responsabilité envers l'engagement pris.

Soyez parfaitement conscients, chers confrères, de ce danger réel, qui peut menacer, à certains moments, l'existence même de la Société dans certains endroits. Ne renoncez jamais, ni dans vos oeuvres ni dans votre administration Vincentienne, à l'attitude que vous adoptez à l'égard des pauvres. Ne permettez pas qu'une approche trop sophistiquée et professionnelle, aussi bonne soit-elle, prive nos amis les plus démunis, de la caresse et de la tendresse, qu'au nom du Christ et de l'Église (8), nous devons apporter à toutes nos oeuvres sociales. Ne permettez pas qu'une approche trop professionnalisée confère à nos bureaux une efficacité certes remarquable, mais qui relègue l'amour à un second plan (9).

Soyons toujours conscients ne l'oublions pas, que pour les plus pauvres, les Vincentiens sont très souvent la seule référence de la Sainte Église. C'est à dire, beaucoup n'auront pas l'occasion d'être évangélisés (10), de savoir ce qu'est l'Église du Christ, comment l'Église les voit, sinon à travers vous, les Vincentiens, hommes et femmes qui venez vers eux, partout dans le monde, pour essayer de prendre en charge un peu de leur souffrance. Eux, les pauvres, savent très bien faire la différence entre ceux qui se soucient de leur sort, et ceux qu'ils indiffèrent (11). Pour tous ceux qui n'ont d'autre

(8) « Il se peut que tu ne puisses rien lui dire (se référant à notre contact avec les pauvres). On te demande de savoir, et d'agir en conséquence, que ton action charitable n'est pas simplement une assistance aux besoins matériels du pauvre. C'est un acte d'évangélisation, une annonce de la bonté de Dieu, et ton action charitable doit l'orienter vers Dieu. Peut-être que lui ne parviendra pas jusqu'à Dieu, mais c'est cela qu'entend Vincent de Paul par servir le pauvre spirituellement ». (Jaime Corera C.M., Assesseur Religieux International de la SSVV lors de sa conférence à la ACSVP Salamanque, Espagne, 1984).

(9) « Il n'y a pas de pouvoir qui ait une plus grande influence sur les âmes que la douceur ; c'est pourquoi on promet à ceux qui la pratiquent toutes les bénédictions de la Terre : Beati mites, quia possidebunt terram ». (Considérations Préliminaires au Règlement de la SSVV Paris, 1835).

(10) « Le Seigneur m'a envoyé pour évangéliser les pauvres » (Lc 4, 18).

(11) Les Laïcs sont spécialement appelés à faire en sorte que l'Église soit présente et opérante dans les lieux et circonstances où Elle ne peut devenir le sel de la terre qu'à travers eux. (Vatican II Constitution Dogmatique sur l'Église 33, b).

référence de l'Eglise que l'image que nous leur montrons, l'Eglise, en fonction de nos agissements, donnera l'impression de se soucier d'eux ou pas, sera aimable avec eux ou pas, et représentera un mouvement proche et dévoué à leur souffrance ou pas. Nous serons souvent le visage et les mains de la Sainte Église. Quelle énorme responsabilité! C'est pour cela, pour l'amour que nous professons envers les plus pauvres, que nous devons mettre en relief les oeuvres de la Société. L'efficacité ne doit jamais être notre première préoccupation: avant tout, il y a l'amour, qui finira par nous y conduire.

Ce sujet des Oeuvres spécialisées, me permet d'aborder maintenant le troisième thème de cette Lettre. Lors de mes visites à ces Oeuvres spécialisées dévouées à des souffrances spécifiques, je pense toujours à notre énorme capacité de "jumelage". Je pense à cette vocation de partager les uns avec les autres, de prier ensemble, quelle que soit la distance qui nous sépare. De ressentir comme étant les nôtres, les soucis et les angoisses des pauvres, tout comme ceux de nos confrères, qui vivent dans des lieux éloignés et ceci, c'est ce que nous appelons "Jumelages". Je le ressens tout spécialement, au cours de voyages à visiter des Conférences dans des contrées si différentes, où l'on me montre une Oeuvre d'un pays riche et, quelques jours plus tard, une autre dans un pays pauvre. Les deux avec le logo de la Société sur la porte mais, quelle grande différence entre elles! Dans les pays riches, nos confrères s'inquiètent de la dignité avec laquelle nos amis dans le besoin doivent être traités, les Oeuvres peuvent être considérées parfois comme presque luxueuses. Bravo aux chers confrères qui considèrent ainsi les pauvres dont ils veulent partager la douleur!

Mais, comme je le disais, il y a aussi celles des pays pauvres. Non seulement elles ne sont pas luxueuses, mais elles manquent parfois de ce qui est le plus élémentaire, comme l'eau, l'électricité, ou les services sanitaires indispensables. Ils ont besoin de tout.

Une idée me traverse soudain l'esprit, et je la livre à l'opinion de mes chers confrères dans le monde: Ne pourrions-nous pas envisager les "Jumelages" aussi pour les oeuvres spécialisées, dès même leur création? Je vais tâcher de m'expliquer.

Quand, dans un pays considéré comme riche (12), on crée une nouvelle oeuvre, ou bien

(12) « L'action charitable, peut et doit aujourd'hui parvenir à tous les hommes et à tous les besoins. Là où il y a des hommes qui manquent de nourriture et de boisson, de vêtements, de médicaments, de travail, d'instruction, de moyens nécessaires pour mener une vie vraiment humaine. Des hommes qui se voient affligés par les calamités ou par le manque de santé, qui souffrent le banissement ou la prison, c'est là que la charité chrétienne doit les chercher et les trouver, les consoler avec un soin diligent et les aider en leur prêtant secours. Cette obligation s'impose, avant tout, aux hommes et aux peuples qui vivent dans la prospérité ». (Concile Vatican II, Décret sur l'Apostolat des Laïcs 8).

quand on a l'intention de réformer une oeuvre déjà existante pour l'adapter aux besoins actuels, pourquoi ne pas inclure dans le devis de cette oeuvre, le coût d'une oeuvre d'un pays pauvre? Si je disais un peu plus haut, que certaines oeuvres des pays riches peuvent même être qualifiées de luxueuses, pourquoi ne pas les faire simplement dignes, sans dépenses supplémentaires, et affecter la différence à un autre endroit du monde pour y achever ou y commencer une autre oeuvre?

Nous pourrions imaginer qu'à chaque fois qu'une Conférence, ou un Conseil, crée une nouvelle oeuvre et demande de l'aide aux confrères et aux personnes de bonne volonté, elle puisse inclure dans son devis, une ligne supplémentaire parmi les dépenses nécessaires pour mener à bien la réalisation, qui reflète le budget consacré à une "Oeuvre jumelée solidaire", où l'on indiquerait avec force détails, dans quelle partie du monde on la réaliserait, quels besoins elle couvrirait, et le signe de solidarité Vincentienne et ecclésiale qui en résulterait. Est-ce un rêve inaccessible, ou pourrions-nous et aurons-nous la foi nécessaire pour le réaliser?

Un monde de plus en plus global, de plus en plus interdépendant et où la communication devient chaque fois plus importante et vitale, nous appelle à considérer aussi la charité dans la globalité de la souffrance. À considérer aussi la globalité de notre action. L'action de la Société de Saint Vincent de Paul (13).

Tant de ressources et de moyens techniques à notre disposition pour faire le bien: serons-nous capables de les utiliser? Serons-nous capables d'imaginer leur utilisation en faveur de ceux qui n'ont pas la possibilité de choisir?

Marie, notre Mère, souhaite nous aider pour que, chaque jour, nous puissions alléger la souffrance de ceux que Son Fils nous a laissés comme Ses meilleurs représentants: les pauvres. Qu'Elle écoute nos suppliques dans toutes nos Conférences, afin de nous aider à atteindre nos objectifs.

Je L'en prie ainsi par l'intercession de nos bons amis, Saint Vincent de Paul et le Bienheureux Frédéric Ozanam.

Paris, le 30 Juin 2003

José Ramón Díaz-Torremocha
(i.n.e.d.)
XIV *President Général*

(13) Nous aimerions maintenant et toujours, de près et de loin, d'une Conférence à une autre Conférence, d'un pays à un autre pays ». (Considérations Préliminaires au Règlement de la SSVF, Paris, 1835)